

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION M.J.C.

Mercredi 9 avril 2025 à 20h30

Présents : Nathalie BRÉVIA, Jean-Paul CHABERT, Anne COMMERÇON, Danielle CORDIER, Hervé CHRISTOPHE, Madeleine HAUTSON, Nathalie MENGUAL, Jean-Bernard POIRÉ, Jean-Baptiste RAYMOND (non votant), Bernard SAULCE, Julien STEVANT, Eric TRAORÉ (CAC invité), Marie-Anne TRAVEAUX.

Excusés : Jérôme DEROO, Maryse IDELON, Jean-Louis PINEAU, Brigitte SELLIER

Pouvoirs : Jérôme DEROO à Marie-Anne TRAVEAUX, Maryse IDELON à Marie-Anne TRAVEAUX, Brigitte SELLIER à Nathalie BRÉVIA

## Ordre du jour initial

- 1) Validation du compte-rendu du CA du 4 février 2025
- 2) Préparation de l'AGO du 16 mai 2025.
  - a. Présentation des comptes 2024 par Éric Traoré (Cabinet Izéha)
  - b. Validation des comptes
  - c. Validation du rapport moral
  - d. Modalités de mobilisation à venir à l'AGO
  - e. Validation de l'ordre du jour de l'AGO
- 3) Point Budget 2025
- 4) Point modification des statuts et règlement intérieur pour une future AG Extraordinaire
- 5) Point RH
- 6) Questions diverses

## 1) VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU C.A. du 4/2/2025

La version V1 a été envoyée par mél le 4/4/2025. La V2 distribuée en séance comporte des modifications mineures → Validée à l'unanimité.

## 2) PREPARATION DE L'AGO DU 16 MAI 2025

### Cadre général de l'AG 2025



### **a) Présentation du rapport moral**

Le document (précédemment envoyé par mél du 4/4/2025) est distribué et lu en séance par la Présidente ; ce document doit être présenté en AGO, mais préalablement validé par le CA.

Sur ce document, la demande suivante est émise par la Trésorière : ajouter les dates de départ et de fin des nouvelles Convention « MJC/Ville de Rives/CCAS » et avec le « Cœur Vert » → 2 demandes validées.

Sur ce document, la demande suivante est émise par M. le Maire au sujet de la phrase « Les associations malmenées en ce moment (contexte économique, baisse de subventions, ...) ». En effet M. le Maire précise que la Ville de Rives n'a pas baissé ses subventions cette année aux Associations rivoises et qu'elles viennent d'être votées ainsi en Conseil Municipal.  
*La demande est prise en compte et sera libellée en ce sens en précisant que la situation évoquée est celle du contexte national.*

### **b) Présentation des comptes de l'exercice comptable 2024**

Éric Traoré (Commissaire aux Comptes) reprécise que le rôle de son Cabinet Izéha est d'aider, contrôler, alerter, certifier la sincérité et la régularité des comptes (en respectant les règles du Plan Comptable).

Le Compte de Résultats établi par Izéha pour l'exercice 2024 (1/1 au 31/12) est distribué en séance (4 pages), puis commenté. Des comparaisons à l'exercice 2023 sont également effectuées ; à noter :

- Résultat d'exploitation = -30 k€ (-13 k€ en 2023)
- Résultat financier = 2,4 k€ (2,3 en 2023)
- Résultat exceptionnel = 14 k€ (7 en 2023).

Pour 2023, les pertes totales 2023 étaient de 4 k€.

Pour 2024 les pertes totales s'élèvent à 13 k€ (préalablement aux travaux de fin 2024 réalisés par le CAC avec la MJC, ce déficit s'élevait à 17k€).

Bénévolat : pour 2024, un travail approfondi a été effectué par la MJC pour calculer, pour chaque action et événement, le montant des aides financières représentées par les bénévoles : ce montant se chiffre à 63k€ soit 2,5 ETP (Equivalent Temps Plein) sur la base d'une valorisation au SMIC chargé. Pour 2023 ce montant était estimé à 51 k€.

Le Bilan au 31/12/2024 établi par Izéha est distribué en séance (2 pages) puis commenté ; à noter :

Fonds Propres 31/12/2023 = 158 k€

Fonds propres 31/12/2024 = 141 k€, et avec des disponibilités de trésorerie de 200k€.

Ces Fonds Propres servent à amortir le déficit.

*Le Compte de Résultat et le Bilan sont validés.*

### **c) Ordre du jour de l'AGO et convocation par mél aux adhérents**

Tel que présenté en séance → Validé à l'unanimité (moyennant un ajustement sur le libellé du spectacle présenté par la Compagnie Alain Bertrand le lendemain de l'AGO).

**d) Quelles modalités de mobilisation pour faire venir à l'AGO ?**

Il est reconnu que les supports matériels habituels sont utilisés : mèls, site Internet MJC, Facebook MJC, Instagram MJC, Article dans le DL, panneaux d'affichages dans la ville de Rives, etc ... Un mél particulièrement accrocheur sera envoyé aux adhérents pendant ces vacances scolaires.

Il est également souhaité qu'un renforcement de communications soit effectué durant chaque cours d'activités socio-culturelles avant l'AGO : communication orale et écrite au moyen d'un flyer synthétique (format A5).

Enfin, pour communiquer, on profitera également de fortes présences au Centre de Loisirs pendant ces vacances scolaires de Printemps (auprès des parents accompagnant leurs enfants/ados).

Dans le flyer qui doit aussi être accrocheur, le message principal à faire passer est que l'AGO est un temps fort de la MJC 1 fois/an, que la MJC est l'affaire de tous les adhérents notamment, que la situation actuelle est préoccupante sur le plan financier.

**e) Ateliers à l'AGO visant les pistes d'économies, des nouvelles recettes, des solutions**

Dans le contexte financier actuel, il est proposé qu'au cours de cette AGO, un travail en sous-groupes soit mis en place afin de faire réfléchir activement tous les présents et d'émettre leurs idées. Ce principe est retenu ; le mode d'animation, les thématiques des ateliers et la durée de travail de ces sous-groupes restent à définir.

**f) Validation adhésions et cotisations (vote à l'AGO)**

Comme chaque année ce point d'augmentations ou de non-augmentations est à voter. Les ateliers précités pourront apporter des idées. A ce stade aucune proposition n'est faite par le CA.

**g) Elections du futur CA lors de l'AGO du 16 mai**

Le point est fait sur les membres sortants automatiquement du CA.

Une courte animation (en groupes de 2 à 3 personnes) est introduite pour recueillir par écrit l'avis du CA sur le renouvellement de Marie-Anne Traveaux au futur C.A. Les 2 questions auxquelles répondre :

- En quoi cela paraît judicieux que Marie-Anne se (re)présente au CA ?
- En quoi ne faudrait-il mieux pas que Marie-Anne se (re)présente pas au CA ?

Marie-Anne exploitera ces avis.

**3) POINT BUDGET PRÉVISIONNEL 2025**

La question suivante est posée : quelle version de budget prévisionnel 2025 présenter à l'AGO du 16 mai 2025 ?

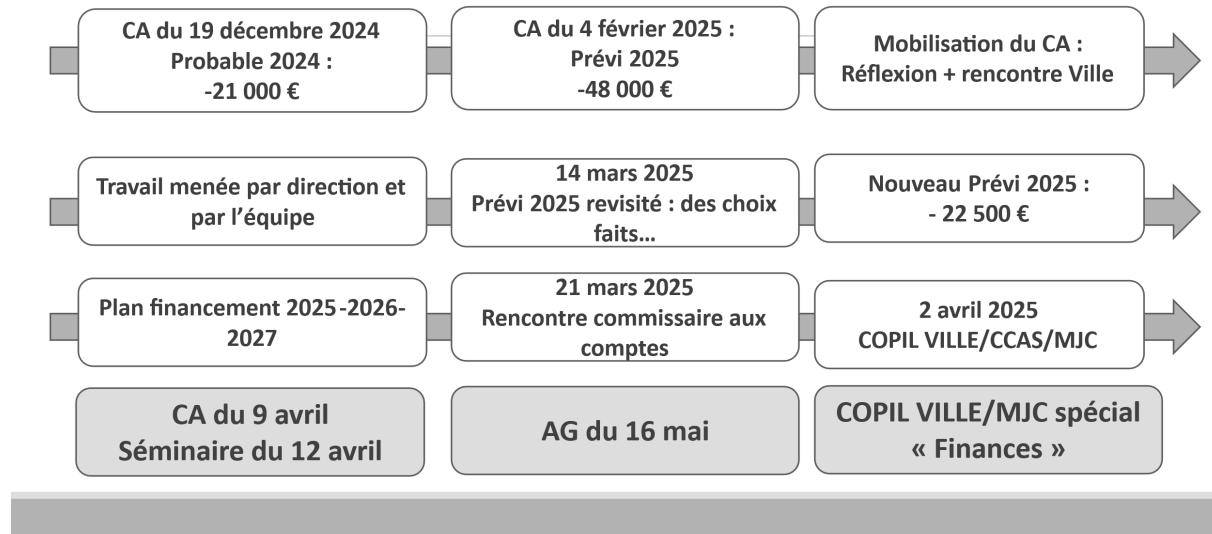
- Version du précédent CA (4/2/2025) où la perte s'élevait à 48 k€ ?
- Celle retravaillée en interne MJC (Direction, salariés, bénévoles) à mi-mars avec perte de 14 k€ ?

La représentation ci-après montre le cheminement des nombreuses étapes effectuées à ce jour, dont celle avec le COPIL « MJC/Ville/CCAS » du 2 avril 2025.

Il est préféré que le Budget Prévisionnel 2025 soit montré réaliste (mais non catastrophique) comme suite aux nombreux travaux d'analyses effectuées en interne MJC.

Il est formulé que soit votée, à l'AGO, une délégation au futur CA pour finaliser le budget 2025 et ce, après l'AGO du 16 mai.

## Budget 2025



### 4) MODIFICATION DES STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR POUR UNE FUTURE A.G.E.

Pour l'instant ce point est informatif : le travail a été impulsé et il reste à compléter s'agissant en particulier des quorums aux AGO et AGE ; les détails seront proposés à un prochain C.A.

### 5) Point R.H.

#### Le mot de la Directrice :

- Retour d'Emma Decamp au 1/3/2025 suite à sa formation (Agathe est donc partie) ; Emma est en binôme avec Isabelle Daik sur les postes "Jeunesse".
- A venir prochainement le départ de Carla (comptable) qui a demandé une rupture conventionnelle : pour faire suite à ce prochain départ, un projet de mutualisation du poste comptabilité/RH avec la MJC de Voreppe est en gestation. La MJC de Rives financerait ce poste à hauteur de 60%, 40 % pour Voreppe (ce qui est une piste d'économies). Le départ de Carla, comptable, constitue une réponse (même si partielle) pour contribuer à résoudre les problèmes économiques de la MJC : une « opportunité » bienvenue pour la MJC lui permettant, en parallèle des autres choix financiers à faire, de faire des économies en réajustant le poste : la mission mécénat n'étant plus menée et les missions « soutien culture » seraient alors abandonnées pour réduire la quotité du poste compt/RH.

- L'équipe en place est motivée et investie ; sa dynamique reste positive malgré les préoccupations financières pesantes.
- L'équipe est toutefois inquiète avec des inconforts de travail au vu des restrictions à court terme déjà mises en place.

#### Le mot du Délégué du Personnel :

Dès le 10 avril, il informera officiellement les salariés de la situation financière préoccupante de la MJC.

### **6) Questions diverses**

#### **6.1) Répartition des sujets à traiter en réunions de CA ou de Bureau**

Pour dynamiser le déroulement des Conseils d'Administration de la MJC, il est apparu nécessaire d'alléger leurs contenus et de mieux les centrer sur les projets ; en effet un certain nombre de sujets et de points de fonctionnement de la M.J.C. peuvent être traités en Bureau. Aussi, dans un 1<sup>er</sup> temps, un questionnaire a été envoyé aux « élus associatifs » puis de faire mettre en commun leurs réflexions individuelles.

Puis Marie-Anne Traveaux a envoyé aux « élus institutionnels » les résultats du 1<sup>er</sup> travail effectué sur la base de ce questionnaire, afin de faire des propositions à l'ensemble du CA. Ce point n'est pas traité en collectif au cours de ce CA au vu des résultats très disparates et de l'actualité ; il est donc remis à un prochain CA.

#### **6.2) Quelle date pour le prochain C.A. de juin 2025 ?**

Un questionnaire de type Framadate sera envoyé prochainement par la Présidente à tous les membres du CA.

La réunion du CA se termine à 22h55.

--- *FIN DU COMPTE-RENDU* ---